



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école de Richelieu du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 11 mai 2021, à 19 h 30**, via la plateforme TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Marie-Pier Charette - présidente du CÉ
- Madame Sylvie Brodeur, enseignante
- Madame Cynthia Hethrington – enseignante
- Madame Dania Beauchemin – enseignante
- Madame Érika Bertrand – enseignante
- Madame Marie-Claude Bérubé – enseignante
- Madame Maryse Cognac – service de garde
- Madame Josiane Moisan – parent
- S'est jointe à la fin de la rencontre, Madame Geneviève Maude Cloutier – parent
- Madame Christine Landry – parent
- Madame Marie-Ève Pagé-Dansereau - parent
- Madame Jacinthe Brosseau - parent
- Madame Isabelle Bisson – représentante de la communauté
- Monsieur Éric Desautels – représentant de la communauté
- Madame Christine Derome – directrice d'école

INVITÉ(S) : Aucun public.

1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; Madame Derome vérifie le quorum et la séance est déclarée valablement constituée.

Madame Charette, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ, aux invités ainsi qu'aux personnes du public et ouvre la réunion à 19h05.

2. **Ordre du jour**

[Résolution 2021-05-11-CÉ-41](#)

Il est proposé par Madame Christine Landry :

D'adopter l'ordre du jour en n'ajoutant aucun point dans le Varia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal – CÉ du 23 mars 2021

[Résolution 2021-05-11-CÉ-42](#)

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 23 mars 2021 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Madame Josiane Moisan :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 23 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 23 mars 2021

4.1 Dictée TPL

À l'édifice Curé-Martel, un montant de 4975,80\$ a été amassé et un montant de 3584,05\$ a été amassé pour l'édifice St-Joseph. Un chèque de 4279,90\$ a été remis à la pédiatrie sociale. Nous avons eu un taux de participation record cette année.

4.2 Travaux d'été

Madame Derome est toujours en attente de nouvelles pour savoir si la réfection des fenêtres et le plancher du gymnase seront faits cet été.

4.3 Utilisation du don de 1000\$ du député

Ce don servira pour la fête de fin d'année (fête des finissants au centre communautaire probablement en deux groupes, diplôme, certificat souvenir...). Il devrait y avoir un comité organisateur, l'OPP y verra.

5. Période de questions du public

Aucune question.

6. Approbation des balises de frais chargés aux parents

6.1 Capsule sur les balises des frais chargés aux parents :

<https://www.youtube.com/watch?v=AZDyeldUdcg>

6.2 Approbation des balises 2021-2022

[Résolution 2021-05-11-CÉ-43](#)

Madame Derome présente les balises. Pour l'édifice Curé-Martel, l'agenda papier traditionnel ne sera pas utilisé pour 2021-2022. Par contre, il sera conservé à St-Joseph. Certains parents se questionnent sur la nécessité de se le procurer puisque certains enseignants ne l'utilisent pas et choisissent plutôt la voie électronique.



Madame Dania Beauchemin explique que c'est un outil à apprivoiser en tenant compte qu'il est utilisé au secondaire.

Il est proposé par Madame Maryse Cognac :

D'adopter les balises 2021-2022 telles que proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Points d'information

7.1 Suivi Covid-19

On continue avec les mesures sanitaires. De plus en plus de membres du personnel ont reçu leur première dose de vaccin. Les bulles classes et les zones sont conservées.

7.2 Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire 2021-2022 changera légèrement, car il sera constitué de deux étapes (et non trois) à l'image de l'année qui s'achève. Il y aura deux journées pédagogiques de CSS (Centre Services Scolaire) pour offrir deux journées de formation à tous les membres du personnel, soit les 22 novembre 2021 et 26 janvier 2022. Autre nouveauté, une journée pédagogique un mercredi.

7.3 Utilisation des mesures « Sortie culturelle et École inspirante »

Les fonds doivent être utilisés que ce soit avec des événements en présentiel ou virtuels. Un bottin d'activités de référence est offert aux enseignants.

7.4 Sondage élèves et parents sur les congés d'uniforme

Madame Derome présente le sondage. Les réponses y sont très variées.

8. Informations du comité de parents

Madame Josiane Moisan informe que, lors des rencontres, divers comités des services éducatifs présentent leur travail aux parents, dont un comité qui a pour but de soutenir les élèves en douance. Les parents sont invités à consulter la page Facebook du Comité de parents pour voir les différentes capsules offertes et/ou services.

9. CIER

Bonne nouvelle! La demande de subvention pour le fédéral, préparée par Madame Brigitte Thériault, a été acceptée. Le CIER recevra un montant de 27 160\$. Cela permettra l'embauche d'une coordonnatrice en la personne de Madame Jolaine Beausoleil et de quatre animateurs. Une formation sera offerte à ces derniers. Puisque nous ne savons pas encore si l'accès à l'édifice St-Joseph sera possible, Monsieur Éric Desautels regarde pour la sacristie.

Le CIER a perdu deux tiers des vingt ruches d'abeilles. Comme les ruches survivantes sont fortes, elles seront divisées pour repartir d'autres ruches. Par contre, il y aura moins de miel disponible cette année.



Il y a des discussions pour avoir une nouvelle serre, car l'ancienne ne suffit plus.

10. OPP
Il n'y a rien pour le moment.

11. Correspondance
Aucune.

12. Varia
Aucun.

13. Levée de la séance

[Résolution 2021-05-11-CÉ-44](#)

Il est proposé par Madame Marie-Pier Charette :

Que la séance soit levée à 20h12. La prochaine rencontre aura lieu le 15 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Pier Charette
Présidente du CÉ

Christine Derome
Directrice